

Strasbourg, le **23 NOV. 2023**

Madame la Première Ministre,

Ce courrier fait suite à l'annonce du mouvement de grève national du 25 novembre 2023 initié par les syndicats, associations et fédérations de police municipale revendiquant l'ouverture de négociations avec votre gouvernement pour une évolution notable du volet social.

Les changements dans les politiques de sécurité publique des gouvernements successifs ont entraîné un réajustement des forces de police et de gendarmerie, entraînant une diminution des effectifs sur le terrain tout en élargissant leurs champs d'intervention, sans offrir de compensation financière ou statutaire en retour.

Face à cette situation, nous avons été contraints à l'échelle communale de recruter des policières et policiers municipaux et avons fait face à des problèmes de recrutement sur un métier en perte d'attractivité pour l'ensemble de ces raisons.

Aussi, la Ville de Strasbourg a mis en place, un plan d'actions visant à valoriser les missions, renforcer l'attractivité et améliorer les conditions de travail de la Police municipale. Il a été travaillé avec les agent·es et partagé avec l'intersyndicale.

Dans ce cadre, l'exécutif municipal a porté depuis le début de son mandat d'importantes avancées sociales et d'amélioration des conditions de travail :

- Alignement de la rémunération des nouveaux·elles recruté·es sur les ancien·es ;
- Amélioration des locaux de travail : nouveaux vestiaires, nouvelle salle de pause, nouvelle salle d'armes modernisée, nouvelle salle de prise de service ;
- Modernisation et renouvellement de l'équipement : transition d'arme en cours avec le passage du revolver au pistolet automatique, achat de six nouvelles voitures, remplacement de 12 motos, des gilets pare-balle et des radios, acquisition de 157 caméras piéton individuelles ;

.../...

- Réduction du nombre de postes vacants d'agent.es (de 21 à la fin de l'année 2021 à 10 actuellement) et du nombre de postes vacants d'encadrant.es (de 5 à la fin de l'année 2021 à un seul actuellement) ;
- Signature de la convention de coordination entre les forces de sécurité de l'État, la Police municipale et les services de la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg le 18 juin 2021 ;
- Appui, au niveau national, des enjeux statutaires de la filière Police Municipale, via l'association France urbaine notamment.

Si aux termes d'une rencontre entre la ministre Dominique Faure, et les organisations syndicales représentatives de la profession qui s'est tenue ce 14 novembre, le projet d'instituer un Rifseep spécifique à la police municipale a été abandonné, les revendications formulées par les policières et policiers municipaux portent sur des évolutions substantielles dans le volet social de la profession.

La Ville de Strasbourg a su prendre des mesures concrètes pour améliorer leurs conditions de travail et reconnaître leur dévouement dans un contexte où les crises sanitaires et sociales se multiplient. Cependant, nous sommes conscient·es que ces initiatives ne résolvent pas tous les enjeux, et que si elles représentent un pas significatif vers une reconnaissance méritée de nos agent·es municipaux, un soutien et une action de la part de votre gouvernement restent nécessaires.

Madame la Première Ministre, je vous sais pleinement mobilisée avec vos équipes pour reconnaître l'importance que vous accordez au dialogue et la coopération et trouver les leviers nécessaires et pertinents pour répondre à l'amélioration des conditions de travail de nos forces de l'ordre municipales.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Madame la Première ministre, l'assurance de ma très haute considération.



Jeanne BARSEGHIAN

MADAME LA PREMIERE MINISTRE
ELISABETH BORNE
HOTEL DE MATIGNON
57 RUE DE VARENNE
75007 PARIS